

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2011**

L'an 2011 et le vendredi 25 février à 20 h 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ZANON, Maire.

Présents : Mesdames Laurence COSTA, Nicole VESSIERES, Gisèle VINCENT, Maryline WAGNER  
Messieurs Michel DONOLATO, André IL, Roger OUVRIER-BONNAZ, Bruno VIALATTE.

Absentes : Mesdames Laurence CLOT, Houria GOMEZ.

Pouvoir a été donne par Madame Jeannine GUIGON à Madame Gisèle VINCENT.

Pouvoir a été donné par Monsieur Jean-Paul NEUFMARS à Monsieur Michel DONOLATO

Pouvoir a été donné par Monsieur Gilles REYNAUD à Monsieur Bruno VIALATTE

Madame Gisèle VINCENT a été nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 28 janvier 2010 est lu et approuvé à l'unanimité.

### **DELIBERATIONS**

Le Conseil Municipal a délibéré sur les Comptes Administratifs de l'exercice 2010. Les résultats présentés par Monsieur l'Adjoint au Maire chargé des frais :

- I.Compte Administratif VILLE 2010 : en excédent de 188 410.59 pour la section de fonctionnement et en excédent de 125 593.65 pour la section d'investissement soit un excédent total de 314 004.24 (+23,52 % par rapport à 2009)
- II.Compte Administratif CCAS 2010 : en excédent de 2041,57 (-68,62 % par rapport à 2009)

Soit un total des excédents de 316 045.81

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la gestion de Monsieur le Maire pour 2010.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité :

- 1)L'affectation de l'excédent de fonctionnement 2010 du CCAS de 2041,57 au chapitre 002 du Budget Primitif 2011.
- 2)L'affectation de l'excédent de fonctionnement 2010 du Budget Ville de 188 410.59 au chapitre 1068 du Budget Primitif 2011 (section investissement).

Monsieur le Maire remercie le Conseil Municipal d'avoir adopté à l'unanimité les Comptes Administratifs 2010 et d'avoir travaillé en respectant l'orientation budgétaire prise en 2010. L'ensemble des investissements 2010 ont été réalisés ; les choix retenus par la Conseil Municipal lors du budget primitif 2010 ont été engagés et respectés.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Messieurs les Adjoints et les Conseillers délégués font le compte-rendu de leurs différentes délégations :

1.Sécurité :

- Le cinémomètre installé sur la RN7 à Derbières, pour une période de 14 jours, a comptabilisé 4189 véhicules/jour dans le sens de circulation Nord-Sud dont 72 % roulent au-delà de la vitesse autorisée.
- le Conseil Général réalise une réflexion dont l'objectif est de faire ralentir les véhicules circulant sur le CD 74. La commission de sécurité se réunira en temps utile pour proposer des solutions.

2.Bibliothèque :

- Le rapport d'activités 2010 de la bibliothèque a été présenté :

- livres empruntés à la Bibliothèque : 2864 (1325 par les scolaires, 1539 hors écoles).
- nombre de lecteurs réguliers : 148.
- nombre de livres prêtés par la Médiathèque de Valence : un millier.

- en 2010 : 95 acquisitions et 36 dons.
- 2981 livres en fonds propre.
- 651 heures 30 effectuées par l'équipe des 10 bénévoles dont 129 h pour l'accueil des scolaires ce qui représente 55 heures par mois.
- Pour 2011, la Médiathèque de Valence augmentera de 50 % le nombre des réservations de livres (150 livres par an au lieu de 100).
- Actuellement et ce jusqu'au 24 avril : exposition sur le jardinage « Silence on pousse ».

- A partir de septembre 2011, les bibliothécaires proposent une rencontre semestrielle avec le public intitulée « Thé littéraire » (samedi de 17 h à 19 h) pour présenter les livres qu'elles ont particulièrement affectionnées et souhaitent promouvoir auprès des lecteurs. De même, le public sera invité à présenter et parler de ses lectures « coup de cœur ».

### 3.Enseignement :

- Jeudi 17 mars 2011 : 2ème Conseil d'école.

### 4.Urbanisme (depuis le dernier conseil municipal du 28 janvier) :

- CU informatif : 2
- CU opérationnel : 1 refusé

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le délai d'un mois suivant réception du dossier PLU par le Préfet touche à son terme. Le Préfet a notifié que le PLU de la commune de La Coucourde est exécutoire à compter du 02 mars 2011.

## **INFORMATIONS**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancement des dossiers :

- de la structure multi-accueil crèche halte-garderie
- de la zone d'activité artisanale de Mirgalland
- de la station d'épuration de Derbières.

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal le calendrier des réunions prévues par les services de l'Etat et autres.

Fait à La Coucourde, le 25 février 2011

Le Maire